

## **Les LEDOUX**

### **Lignées de Marie Barbe, Marie Catherine, Jacquemine (Sosas 189, 501 et 4027 – Gén. 8, 9 et 12)**

1a.	Marie Barbe LEDOUX	x	Laurent Joseph MATTON
2a.	Nicolas LEDOUX	x	Marie Anne DELIGNY
2b.	Marie Catherine LEDOUX	x	Jean JUDAS
3a.	Nicolas LEDOUX	x	Marie Jeanne DUCASTEL
3b.	François LEDOUX	x	Marie DUCASTEL
4ab.	Pierre LEDOUX	x	Noëlle DELOHEN
5ab.	Jacques LEDOUX	x	Jacqueline LE ROY
5c.	Jacquemine LEDOUX	x	Pierre FRAMERY
6.	Guillaume LEDOUX	x	Madelaine DECRAEN
7.	Adam LEDOUX	x	Jehanne LESTRAIGNE <sup>1</sup>
8	Thomas LEDOUX	x	Jehenne MAY

### **Origine du nom**

Sobriquet donné à un homme brutal? (variantes : LE DOUX, LE DOULX,...)

### **Notes**

1. Les informations pour les trois premières générations sont issues des registres BMS (Etat-civil pour le décès de Marie Barbe!)
2. Ensuite, il faut chercher dans les actes notariés du Gros de Saint-Omer. Tout d'abord, la filiation de Marie Catherine LEDOUX, femme de Jean JUDAS, est donnée par son contrat de mariage de 1706. Elle est fille de François LEDOUX et de Marie DUCASTEL, alors que Nicolas LEDOUX était fils de Nicolas et de Marie Jeanne DUCASTEL(cf. son acte de baptême).
3. J'avais supposé que François et Nicolas, tous deux mariés à une DU CASTEL, étaient frères. Un acte notarié confirme cette hypothèse, la transaction du 30/04/1703, dont j'ai transcrit la plus grande partie (voir Annexe), et qui permet de déduire que François et Nicolas sont frères. Ils mariés à deux sœurs, Marie et Marie Jenne DUCASTEL, sœurs de Bauduin. Cet acte notarié est riche en informations sur les LEDOUX. François, décédé plusieurs années après (1710), est désigné comme tuteur de Gaspard STERIN, fils de Pierre et de Jenne LEDOUX.
4. Le contrat de mariage n° 72 du 26/05/1676 entre Pierre STERIN et Jenne LEDOUX donne les parents de Jenne : Pierre, "Sieur de Mussen" et Noëlle DELOHEM. Le fils aîné de Pierre LEDOUX et de Noëlle DELOHEN était Jacques, "mayeur" (arrentement n° 6 - 1685). (A noter aussi des LEDOUX à Quiestède, probablement cousins des LEDOUX d'Ecques - Demeure n° 28 du 02/03/1666, Obligation n° 652 du 22/3/1653)
5. Dans le Gros des Notaires de St-Omer, une série d'actes mentionnent Pierre LEDOUX (Baux n° 439 du 21/01/1668 et n° 506 du 27/02/1666) et, auparavant, Jacques LEDOUX (Bail N° 393 le 13/1/1650,...)
6. Jacqueline LEROY est femme de Jacques LEDOUX (Reconnaissance n° 144 du 02/01/1648, Rente n° 114 du 23/02/1639, Cm n° 55 du 16/10/1610, ...)

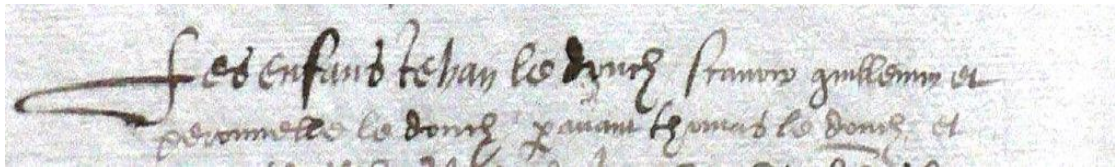
---

<sup>1</sup> Jehanne devrait être fille de Jacques qui, dans le cueilloir d'Ecques de 1535, détenait plusieurs parcelles à Bramelaire, quief Boullart, qui semblent avoir été regroupées en une parcelle se retrouvant dans le rapport d'Adam LE DOUX à cause de sa femme Jehenne LESTRAIGNE

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

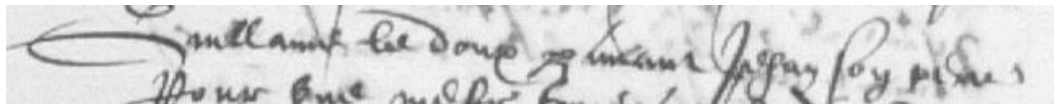
7. Jacquemine LEDOUX, mariée Pierre FRAMERY, était sœur de Jacques (cf. le contrat de mariage de sa fille Marie et Guillaume DELEPOUVE (voir ci-dessous).
8. Les archives du Chapitre de St-Omer, conservées à la Bibliothèque de St-Omer, contiennent une série de cueilloirs ou terriers de la seigneurie d'Ecques, possession des chanoines. Un cueilloir de 1600 indique que Jacques et Jacquemine, femme de Pierre FRAMERY, sont enfants de Guillaume. Sur des cueilloirs plus anciens, il est indiqué pour des parcelles de terre tenues par Guillaume, "par avant Thomas LE DOUX". Il avait donc été supposé que Thomas était le père de Guillaume.

Mais, dans une autre série du Chapitre, les Comptes d'Anniversaires, j'ai trouvé dans le registre de 1553, plusieurs articles où Thomas apparaît comme le grand-père des enfants de Jehan, ainsi qu'un article commençant par



*les enfants Jehan LE DOUX, savoir Guillemain et Pétronelle LE DOUX, par avant Thomas LE DOUX.*

Dans le registre de 1592, ce dernier article est tenu par Guillaume, fils Jehan.



*Guillaume LE DOUX par avant Jehan son père.*

En fait, il y avait deux Guillaume et les parents de Jacques et de Jacqueline étaient Guillaume, fils d'Adam, qui était un autre fils de Thomas (voir annexe – Extrait d'une étude sur les familles d'Ecques).

## Actes NMD - BMS

### Mariages

Ecques, le 28/11/1754, après la publication d'un ban faite tant dans cette paroisse que dans celle de Quiestède, ainsy qu'il nous a apparu par la lettre du sieur BONNIERE, curé dudit Quiestède, en datte de ce même jour, ayans obtenu dispense des deux autres tant de l'évêque de Boulogne du 26 courant, signée REGNAULT, vicaire général, et plus bas, signé CLEMENT secrétaire que des vicaires généraux du diocèse de Saint-Omer dep.... du chapitre, le siège épiscopale vacant, en datte du 27 du présent mois, signé pour les vicaires générale et plus bas DU VIVIER secrétaire conformément au décret du concile de Trente et ne s'étant rencontré aucun empêchement soit canonique soit civile et le consentement des parents nous aiant spécialement apparu, je soussigné curé d'Ecques au donné la bénédiction nuptiale en face de l'église à **Laurent Joseph MATHON**, laboureur de la paroisse de Quiestède, veuf en premières noces de Marie Jeanne BOITEL, et **Marie Barbe Josèphe LEDOUX**, de cette paroisse, veuve en premières noces de Nicolas HULEUX, ont assistés audit mariage comme témoins à ce expressément appelés de la part de l'époux Jacques Joseph MATHON, son neveux et André Joseph FAUCQUEUR, tous deux de la dite paroisse de Quiestède, de la part

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

de l'épouse, Nicolas François Joseph et Louis Joseph LEDOUX, ses deux frères qui, tous interpellés aussi bien que les épousés s'ils savaient écrire ont répondu le savoir et en conséquence ont mis leurs noms de main propre au présent acte le jour, mois et an que dessus.

### Baptêmes

Ecques, le 24/02/1720, je soussigné vicaire d'Ecques a baptisé Marie Barbe Jh LE DOUX, fille légitime de Nicolas, labourier de cette paroisse, et de Marie Anne DELIGNY, sa femme, né le jour avant son baptême ; elle a eu pour parrain Alexandre LE DOUX, jeune homme de cette paroisse, et pour marraine Marie Barbe DUCHATEL, jeune fille aussi de cette paroisse, lesquels ont signé avec moi la minute le jour et an que dessus.

Ecques, 1685, 13e augusti baptizatus est Nicolaus LE DOUX filius Nicolai et Marie Joanne DU CHASTEL coniugum ; suscipiente R D at mre Petro LE DOUX sacerdote at sacellano d'Hallines et Wizernes atque Catarina DUCHASTEL ecquiense quod ...

Ecques, 1680, 12<sup>e</sup> die decembris baptizata est Catarine LE DOUX, filia Francisco et Marie DU CASTEL coniugum ; suscipentibus mrePetro LEDOUX presbitero baptizante at Catarnne LE DOUX Ecquensi quod

### Décès

Quiestède, du 19<sup>ème</sup> jour du mois de prairial l'an dix de la République française. Acte de décès de Marie Barbe LEDOUX, décédé ce jourd'huy à quatre heures du matin profession de cultivatrice , âgée de 84 ans, née à Ecques, département du Pas-de-Calais, demeurant à Quiestède, veuve en secondes noces de Laurent Jh MATON, fille de Nicolas LEDOUX et Marie Anne DELIGNY. Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Laurent Jh MATON, âgé de 42 ans demeurant à Quiestède, profession de cultivateur, qui a dit être fils de la défunt, et par le citoyen Pierre Jh LEQUIEN, demeurant à Quiestède, charpentier, qui a dit être voisin de la défunte. Et ont signé...

### Sépulture

Ecques, le 3<sup>ème</sup> jour du mois de Mars de la présente année 1768 est décédé en cette paroisse, administré des faveurs de notre mère la sainte Eglise, Nicollas LEDOUX, âgé de 83 ans ou environ ce jour vivant laboureur en cette paroisse, veuf de Marie Anne DELIGNY, et le 15<sup>ème</sup> jour du mois et an que dessus, son corps fut inhumé au cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence de Nicolas Jh LEDOUX demeurant en cette paroisse et de Louis Jh , laboureur demeurant à Warnes, hameau de Rincq, ses enfants qui ont sginé ce présent acte de leurs seings manuels et de moy soussigné.

### Actes notariés du Gros des Notaires de St-Omer

Cm du 9/6/1742 n°124

- Pierre Joseph JUDAS, jeune homme à marier, demt à Ecques, fils de feu Jean et de Marie Catherine LEDOUX, assisté de François LEDOUX, laboureur, demt au dit Ecques, son oncle maternel, de Benoit DE LOHEM, aussi laboureur demt audit Ecque, son cousin germain,
- Jeanne Isbergue GODART, à marier, demt au dit Ecque, fille de feu Nicolas et d'encore vivante Marie Jeanne POTEL, assistée de Ferdinand POTEL, bailli d'Ecques, y demt

Cm du 18/01/1716

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

- Laurent HOLQUIN, laboureur demt à Ecques, veuf de Marie Adrienne TELIER, assisté de George HOLQUIN, son frère
- Marie Marguerite LEDOUX, jeune fille à marier, demt audit Ecques, de feux Nicolas et de Marie Jenne DUCASTEL, assistée de Bauduin DUCASTEL, son oncle maternel ; Antoine BERTOOUT, son cousin...

Cm du 21/5/1713 n° 189

- François LEDOUX, jeune homme à marier, fils de feux François et de Marie DUCHATEL, assisté de Bauduin DUCHATEL, bailli de Westecque, d'une part
- Pétronille BULOT, jeune fille à marier demt à Créquy de feux Antoine et de Martinne MARQUANT (...)

Cm du 3/5/1710 n° 92

- Jacques LEDOUX, jeune homme à marier, fils de feu François et Marie DUCASTEL, demeurant à Ecques, assisté de Bauduin DUCASTEL, laboureur audit lieu
- Isabelle DEMOL, fille à marier de feu George et de Marie Catherine de CLETY, demeurant en cette ville, assistée et accompagnée de François DEMOL, bailli d'Inghem, son oncle et de Dominique DEMOL, son cousin d'1703'autre part ?

Cm du 27/6/1706 (n°55)

- Jean JUDAS, laboureur, demeurant à Ecques, jeune homme à marier, fils de feux Jean et de Marguerite LE FEBVRE, assisté de Jean DE LOHEN, son beau-frère
- François LE DOUX, laboureur au dit Ecques et Marie DU CASTEL, sa femme, de lui agréablement autorisée, et Catherine LE DOUX, leur fille à marier, assistée et accompagnée de Bauduin DU CASTEL, bailli de Rond, demt à Coubronne, son oncle. De Jean Jacques DRUIN, laboureur, demt audit

Cm du 30/9/1706 n° 56

- Pierre COYECQUE, jeune homme à marier, demeurant à la Cauchie d'Ecque, fils de feux Jacques et d'Anne CARRE, accompagné de Liévin et Michel COYECQUE, ses frèresgermains
- Marie Barbe LEDOUX, jeune fille à marier de feu Nicolas et 'encore vivante Marie Jenne DUCASTEL, assistée d'icelle, de Jacques DRUHIN, son beau-père, de Bauduin DUCASTEL, son oncle, et d'Antoine BERTOULT, bailli dudit Ecques, son cousin remué de germain.

Cm du 19/3/1701 n° 69

- François DEMOL, bailli d'Inghem, et jenne GUILLEMIN, sa femme, et Pierre François DEMOL, leur fils à marier, assisté de François Jh, son frère à marier, et de Mathieu THIBAULT, son beau-frère
- Marie Barbe LEDOUX, fille à marier de feux Louis et Marie POTEL, vivants demeurants à Ecques, assistée de François LEDOUX, son oncle, et de Marie POTEL, sa tante du côté maternel.

Cm du 6/5/1676 n° 72:

- Gilles STERIN bailly de Madame la Contesse Watou en sa terre et Signorie du Pond à Hames, demt à Cocendalle, Bauduine MACHART sa femme, « pour la bonne affection » qu'il porte à Pierre STERIN leur fils à marier, présentement en estat de mariage, adsisté de Claude DELAFORGE ;

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

- Jenne LEDOUX jf à marier, adisté de Pierre LEDOUX Sieur de Mussen et Noelle DELOHEN sa femme, demt à Ecque, ses père et mère et Jacques BERTOU son oncle ;

Reconnaissance du 7/11/1676 n° 30:

Pierre LEDOUX Sr de Meussen, demt à Ecques ; rente au proffit de Pierre LEDOUX son fils, pour luy servir de tiltre presbital, passé par devant bailly de la Srie de Mussen le 19/10 dernier

Reconnaissance du 10/6/1656 n° 80:

Marck COURTIN et Marie PETRE sa femme, de Herbelles, Pierre POCHOLLE demt au Chau d'Arck, mary de Katherine PETRE et Jacqueline PETRE fille à marier, de Herbelles, les dits PETRE enffans et hers de déffunct Anthoe PETRE et Bertinne DUPREY ; les dis PETRE au pffit de feu Jacques LEDOUX bailly de Mussem ; cédées par le dit **Jacques LEDOUX à Pierre LEDOUX son fils** ; la rente du 21/6/1631, par dvt Martin ALLEXANDRE bailly d'Herbelles et eschevins du 22/11/1635, mises en chirographes, recogues par la dite Bertine DUPREY le 29/12/1646.

Reconnaissance du 2/1/1648 n° 144:

Jan MAES bailly de Hellefault, curateur aux biens vaccans d'Anthoine DE ALEXANDRE (barré: fils) frère et her de Damlle Catherine DE ALEXANDRE, vivant femme à Loys DU VAL, escuier Sr de Landerthun ; le 26/11/1633 et autre le 28/9/1630 par les dits Sr de Landerthun et sa femme, au proffit de **Jacques LEDOUX** ; desquelles Nicolas MARCOTTE en at acquis le droict par transport le 9/8/1639 du dit **LEDOUX et Jacqueline LEROY sa femme** ; lequel MARCOTTE at céddé au proffit d'Anthoine, Francois et Loyse QUIENVILLE enffans mineurs de feu Fhois et Louise LOURDEL sa femme, transport le 23/2/1643. Au proffit de Jacques DE CLETY et Robert DERIN tutteurs des dicts mineurs.

Rente du 23/2/1639 n°114:

**Jacques LEDOUX labour à Mussen et Jacqueline LEROY sa femme** ; por furnir au couvent et religieuses de Nre Dame du Soleil en ceste ville, por la réception au dit couvent de Pétronille LEDOUX, fille des dits cparants ; du gré et csentement de Révérende Mère et religieuses du dit couvent, Soeur Barbe CHAVATTE et anchiennes.

Transaction du 7/3/1637 n° 45: J

**Jacques LEDOUX bailly de Mussen**, y demt ; Thomas LAY labourier à Westeck ; touchant les points cy après : le dit LEDOUX, se portant fort de **Pierre, Péronne et Katherine LEDOUX ses enffans, frère et soeurs de déffuncte Margte LEDOUX**, femme du dit 2nd cparant ; ... au pffit du dit 2nd cparant, le droict et part escheu au dit LEDOUX et ses enffans, héritiers des biens acquis par le dit LAY et la dite LEDOUX sa femme

Cm sans date acte 77 (bon état)

- DE LE POUVE Guillaume j.h. à marier fils de + Jacques et Marguerite TARTARE demt à Bilque, ass. de Mr Jan DE FRANCE Prêtre chappelain dudit Bilques, et de Martin DE FRANCE son b.fr.;
- FRAMERY Marie aussy j.f. à marier, ass. de Pierre FRAMERY et Jacqueline LE DOULX ses père et mère demt à Mussen et Jacques LE DOULX bailly dudit lieu oncle maternel d'icelle Marie.

(Actes relevés par Yves LEMAIRE, Philippe DERIEUX ou moi-même)



## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

### Annexe 1

#### Transaction du 30/04/1703 -

Comparurent en leurs personnes

- **François LE DOUX**, laboureur, tant en son nom propres et privé nom que comme tutteur de Gaspart STERIN, fils de Pierre et de Jenne LE DOUX,
- Jacques LE DOUX, fils Jacques aussi laboureur tant en son propre et privé nom que comme tutteur de Ferdinand Joseph LE DOUX son frère,
- Jacques CANLERS, fils de Mathieu et Catherine LE DOUX, à marier,
- Bartholomé PERDU marischal, tant en son propre et privé nom que se faisant et portant fort de Marie Anne PERDU demte à St-Hilaire et Jean Baptiste COLPIER, manouvrier, demt à Biencques, paroisse de Pihem et Marie Jenne PERDU, sa femme, les dits du surnom PERDU, enffants Damiens et héritiers de Péronne LE DOUX, tous demeurant au village d'Ecques,
- George DEMOL, laboureur au dit lieu,
- Pierre DEMOL, demt à Marthe,
- Jacques DEMOLLE, maitre boulengier en cette ville,
- Jacques VANDIEZE, aussy laboureur, demt à Racquinghem et Pétronnelle DEMOLLE, sa femme,
  - enfants et héritiers de Jacques et Marie LEDOUX,
- Jacques DROUIN, laboureur, demt à Ecques, et Marie Jenne DU CASTEL, sa femme, veuve en premières nopces de **Nicolas LE DOUX**, stipulans au nom des enffans de feu du dit Nicolas LE DOUX,
- Bauduin DU CASTELLE, laboureur demt à Rond, paroisse du dit Ecques, tutteur et advoué particulier des enffans de Nicolas LE DOUX
- Antoine RICQUART, laboureur au dit Ecques et Marie TIRANT, sa femme, veuve aussy en premières nopces de Louis LE DOUX, stipulans aussy au nom des enffans qu'elle a retenu d'icelluy,
- Antoine FLECHIN, laboureur, demt à Heuringhem, et Barbe LE DOUT, sa femme,
  - les dites femmes deument autorisées et sans contrainte sy quelles ont déclarés tant en leurs propres et privés noms que comme tutteur des enffans du dit Louis LE DOUX
  
- Jean BEAUVOIS, sergeant de Messrs les Doyen Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale du dit St-Omer, tutteur et advoué particulier de François et Antoine DE BEAUVOIS, fils de Pierre et Péronne LE DOUX

d'une part,

- Nicollas PICQUET, archer de la mareschaussée de la Résidence de St-Omer, y demeurant, et Marguerite POTTIER, sa femme, aussy de luy deument autorisée et sans contrainte sy qu'elle at déclaré

d'autre part,

et recognurent les dites parties que pour mettre fin au procès intenté par les dits sevonds comparans à la charge des dits premiers sur mise de fait à recognoissance de 25 florins Flandres par chacun an de rente héritière au rachapt de 350 florins originellement créée et constituée par

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

François Ferdinand et Maximilien VAN DEM BERGUE à la caution solidaire de Damoiselle Isabelle LE PETIT et Marie Allexandrinne VAN DEM BERGUES s’y avant que le dit procès auroit esté poursuivi qu’il seroit intervenu sentence au bailliage de cette ville de laquelle les dits premiers comparans estoient intentionné d’en appeler au Conseil d’Artois, mais ont, pour vivre en paix, amitié et bonne correspondance, convenu et concordé par terme de transaction absolue et irrévocable que s’enssuit, sçavoir est que par ... et moyenant la somme de mil livres en monnoie courante que les dits premiers comparans ont promis comme ils promettent par cettes, l’un pour l’autre et chacun seul pour le tout, sans division ou discution, renonçans aux bénéfices d’iceux, de payer et furnir au dit PICQUE et sa femme, leurs hoirs ou ayans cause, sçavoir la moictié portant cinq cent livres en dedans un an datte des présentes et l’autre moictié en dedans un an enssuivant, en considération de laquelle somme, les dits comparans premiers et acceptans en personnes les deniers capitaux ... ratte de temps fraiz de lettres et cours advenir de certaine rente héritière de 25 florins Flandres par an au rachapt de 350 florins annuellement créé et constitué par François Ferdinand et Maximilien VAN DEM BERGUE à la caution solidaire de Damoiselle Isabelle LE PETIT et Marie Allexandrinne VAN DEM BERGUE au prouffit de Gilles LARDEUR, hostelain en cette ville, par lettres faites et passées par notaires de cette résidence le 16/04/1674, de laquelle rente, les dits seconds comparans ont acquis droit par transport de Damoiselle Catherinne GILLIOCQ en qualité de procuratrice générale et spéciale du sieur Jacques Phles OGIER et Damoiselle Marie Jenne BEDU, sa femme, cessionnaires de Charles Gilles et Catherine LARDEUR par acte passé par devant notaires de cette résidence le 21/06/1698, à la seureté de laquelle sont jointes les lettres et hypotecques, sçavoir une ramée des mayeur et eschevins de cette ville le 19/04/1675 et l’autre donné des bailly et eschevins de la terre et seigneurie le 02/01/1678,

(...)

fait et passé au dit St-Omer par nous notaires royaux soussignés avec les dites parties comparantes le dernier jour d’avril 1703

Transcription de Bernard CHOVAUX  
07/06/2010



### Annexe 2

#### Notes pour une étude des Familles d'Ecques et des Environs (Période : 1520-1600)

##### Les LE DOULX (ou LEDOUX)

Le cueilloir de 1600 contient les rapports de

- Jacques, fils de Guillaume
- Jacqueline, fille de Guillaume, mariée à Pierre FRAMERY
- Jean, fils de feu Jacques

Les cueilloirs de 1585st 1590,

- Adam,
- Liévin, fils d'Adam
- Jacques, mayer d'Ecques
- La veuve et les hoirs de Guille, fils d'Adam, demeurant à Mussent
- Guille

La comparaison des parcelles des cueilloirs de 1590 et 1600 fait apparaître entre Jacques et Jacqueline , enfants de Guillaume, et la veuve de Guillaume, fils d'Adam, ainsi qu'entre Jean et Jacques, mayer d'Ecques.. Un article du rapport du second Guille comporte un '*par avant Oudart DE CALONNE*'.

Le cueilloir de 1568 comprend les rapports de

- Adam,
- Liévin, fils d'Adam
- Guille, par avant Oudart DE CALONNE à cause de Péronne LE DOULX, sa femme

Le cueilloir de 1564 comporte les rapports des mêmes tenanciers et celui d'Estienne BRISSE, fils de Jehan et de Marguerite LE DOULX.

Le cueilloir de 1552,

- Adam, marié à Jehanne LESTRAIGNE, avec les enfants de Wille LE DOULX
- Les enfants de Jehan

Les parcelles du rapport des enfants de Jehan sont celles du rapport de Guille en 1568. Et, dans le compte d'Anniversaires de 1553, les noms des enfants apparaissent Guillemain (Guillaume) et Péronnelle (Péronne, la femme d'Oudard DE CALONNE).

Le cueilloir de 1545 contient un groupe de 6 rapports :

- les enfants de Jehan<sup>2</sup>
- les enfants de Guille
- Adam
- Marguerite, mariée à Estienne BRISSE
- Maroie, marie à Micquiel FERNAGUD
- Casine, mariée à Anthoine HARACHE

En 1532, deux rapports

- Jehan (marié à Françoise ALHOY – cueilloir 2G3358 de 1546)

---

<sup>2</sup> Ce cueilloir comporte aussi un rapport de la veuve et des hoirs Jehan LE DOULX, à peu près identique au rapport se trouvant avec ceux des autres LE DOULX

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

- Thomas (marié à Jehenne MAY, compte de la Seigneurie d'Ecques – 2G2345 – 1517)

Trois Guillaume LE DOULX apparaissent ci-dessus, les fils de Thomas, Jehan et Adam. Dans un acte du registre de werps de 1570, comparaissent Guille LE DOULX, laboureur, et Madeleine DE CRAEN, fille de Francheise CHANTERAINNE. A priori, il y a indétermination entre les deux Guille LEDOUX des rapports postérieurs à 1568. L'hypothèse qui paraît la plus plausible est que Madelaine, qui demeurait à Mussent où était aussi présente sa mère était mariée à Guillaume, fils d'Adam, qui, de ce fait, aurait pu bénéficier de plusieurs terres..

Un seul acte trouvé dans le Gros des Notaires de Saint-Omer sur la période 1550-1584

- Rente du 12/05/1584 – acte 64 – Jehan FAYOLLE, laboureur, et Jehenne LE DOUX, demeurant à Ecques, empruntent 100 florins.

Centièmes de 1569

- Jacques, mayeur (Ecques)
- Adam & Guillaume (Mussent)
- Jean (Racquinghem)

En résumé,

### 1. Thomas

- 1.1. Jehan x Francheise ALHOY
  - 1.1.1. Guillaume
  - 1.1.2. Péronne x Oudart DE CALONNE
- 1.2. Wille (ou Guillaume)
- 1.3. Adam
  - 1.3.1. Liévin
  - 1.3.2. Guillaume x Madelaine DE CRAEN
    - 1.3.2.1. Jacques
    - 1.3.2.2. Jacqueline x Pierre FRAMERY
- 1.4. Marguerite x Jehan BRISSE
- 1.5. Maroie x Micquiel FERNAGUD
- 1.6. Casine x Anthoine HARACHE

Non rattachés : Jacques et son fils, Jehan, ainsi que Jehenne x Jehan FAYOLLE.